

**Le barème de correction tiendra compte de :**

- La justesse de l'observation des relevés / 5 points
- La variété des 2 propositions / 5 points
- L'adéquation au thème de la proposition finale / 5 points
- La qualité de la traduction de la matière / 5 points

<b>DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE – Option : Techniques de l'habillage</b>			
<b>CORRIGE</b>	Session 2003	Durée : 4h00	Coef. 4
<b>EPREUVE</b>	ARTS APPLIQUES		Page 1/1